

# EN 1966 LES OUVRIÈRES DE LA FN ONT CHANGÉ L'HISTOIRE !

... Ou quelques aspects de la construction du récit de la grève des femmes

Sophie PEREIRA

Le 16 février, trois mille ouvrières de la Fabrique nationale d'armes de guerre à Herstal entament donc une grève qui durera douze longues semaines, revendiquant une augmentation de leur salaire au nom du principe « À travail égal, salaire égal ». À l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de cet événement qui a marqué durablement l'histoire sociale de l'Europe, le Carhop, l'ULB et l'ULg ont organisé un colloque les 24 et 25 mars dernier, fourmillant d'analyses scientifiques et de témoignages passionnants. Il n'est pas possible d'en rendre compte ici exhaustivement, mais en voici cette fois quelques aspects relatifs pour la plupart à des éléments de construction du récit historique autour de cette grève à haute valeur symbolique – complémentaires avec ceux déjà proposés par Claudine Lienard – qu'il nous a paru intéressant de vous présenter.

## Que représente la grève de la FN ?

Florence Loriaux du Carhop a rappelé qu'avec la grève de 1966, les femmes de la FN sont en effet véritablement entrées dans la légende ! La mémoire des femmes-machines a d'ailleurs été largement sollicitée pour élaborer le récit devenu mythique de leur combat, ce qui n'empêche qu'il existe une tension entre Histoire et mémoire, dont les enjeux ne sont pas exactement les mêmes.

De plus, au départ de cette grève, déclenchée assez classiquement sur base d'une revendication salariale, le mouvement s'est élargi au point de prendre une ampleur tout à fait imprévue, y compris sur le plan international.

En effet, le ras-le-bol des femmes devant les conditions de travail « dégradantes et dégradées » qui leur sont réservées, engendre d'abord un arrêt de travail et une manifestation visant à sensibiliser l'opinion – à une époque où la notion de « salaire d'appoint » pour les femmes semble encore dominante.

Le débat prend rapidement une dimension politique, et s'internationalise à la faveur d'un vaste mouvement de sympathie qui dépasse les frontières. Les ouvrières elles-mêmes ont bien sûr pris conscience du caractère collectif de leur lutte et leur solidarité est exemplaire – et malgré des tensions parfois très vives au sein des familles, celle des hommes est présente aussi, puisqu'il ne serait pas rare de voir ces derniers refuser les emplois des grévistes qui leur sont proposés pour briser le mouvement.

Mais comment expliquer la permanence du souvenir de la grève des femmes de la FN, qui pour être emblématique n'en est pas pour autant un cas unique (à cette époque, dans cette région) ?

La grève des femmes de la FN, comme mouvement social prolétarien, demeure en effet un exemple, comme les grèves de 1960

contre la loi unique, mais aussi d'autres mobilisations liées à la désindustrialisation du bassin liégeois.

Ceci s'explique peut-être entre autres, par le fait que le problème de l'inégalité salariale entre femmes et hommes subsiste encore aujourd'hui, alors même que la société a profondément changé.

## Les visages de la grève

Le colloque a également pour vertu de démontrer une fois encore l'intérêt d'étudier des mouvements sociaux passés pour une meilleure compréhension des enjeux au cœur de nos sociétés contemporaines. En outre, son titre, « Les ouvrières de la FN changent l'Histoire », rappelle très justement l'importance de premier plan des acteurs ouvriers – et en l'occurrence ici, des ouvrières, éternelles oubliées – dans les processus de transformation des sociétés.

Ce rôle fondamental des actrices et acteurs du monde ouvrier, Francine Bolle l'avait déjà largement mis en lumière dans sa thèse de doctorat, consacrée à l'étude de *La mise en place du syndicalisme contemporain et de relations sociales nouvelles en Belgique (1910-1937)*, dans laquelle elle a fourni un important effort d'identification des syndicalistes et militant-e-s qui, à des titres divers, ont joué un rôle dans des évolutions sociétales déterminantes pour le monde du travail en Belgique.

Depuis 2011, un projet comme celui du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier en Belgique* (dans la lignée du dictionnaire « Maitron » en 1979) a pour ambition de retrouver et de sauvegarder dans la mémoire collective la trace de toutes celles et ceux qui ont contribué à l'émancipation des travailleurs et travailleuses.

En 2015, le FNRS (Fonds national de recherche scientifique) a accepté la constitution d'un groupe de contact intitulé Sociobio-

graphie des militant-e-s du mouvement ouvrier en Belgique, dont l'objectif est à la fois d'encourager les chercheurs et chercheuses à rédiger des notices biographiques dans le cadre du projet collaboratif du *Dictionnaire belge du mouvement ouvrier*, et de stimuler des recherches thématiques transversales inédites<sup>1</sup>.

## L'ambiance et les sons de la grève

L'historien Lionel Vanvelthem (IHOES) présente quant à lui le site *memoire-orale.be* où l'on peut découvrir les sons « bruts » (chants, slogans scandés, ...) et les échos de la grève (témoignages et interviews), grâce à la mise en ligne des enregistrements réalisés à l'époque sur trois bandes analogiques par Jacqueline Sarrolea, féministe et militante FGTB.

Il est par exemple possible d'y écouter l'interview de femmes du Comité de grève à la fin de la mobilisation, en mai/juin 1966, qui montrent que leur action ne se limitait pas à la revendication salariale, mais concernait bien, plus largement, la préoccupation de l'accès des femmes à l'indépendance économique par le travail – y compris les emplois jusque-là monopolisés par les hommes. D'autre part, la grève de 1966 a ouvert la voie à la revendication d'une crèche (aujourd'hui la crèche la plus grande de la Fédération Wallonie-Bruxelles !) à Herstal, qui sera finalement ouverte en... 1976.

À la « Ruche » (Maison du peuple à Herstal), ont été enregistrés lors d'une Assemblée générale durant la troisième semaine de grève, les interventions passionnées de « la petite Germaine », une militante communiste particulièrement active, et d'Annie Massay. La voix d'un militant syndical y est ensuite coupée par le chant des femmes rassemblées, entonnant en chœur la célèbre chanson des grévistes, arrangée sur l'air de « Le travail c'est la santé » d'Henri Salvador. Le corpus de sources orales rassemblées sur le site doit encore être alimenté dans le futur et l'on ne peut que s'en réjouir.

Dans une autre communication, Nicolas Verschueren (ULB) a montré que la lutte des ouvrières de la FN a également contribué à réactiver et à renouveler le chant de lutte.

## La construction du récit médiatique sur la grève

La deuxième journée de colloque s'ouvre cette fois sur les « images et visages d'une grève féminine », une présentation d'Anne Roekens et Alexandra Micciche (Unamur) qui aborde la manière dont la grève de la FN a été présentée à la RTB-BRT entre 1996 et 2016.

Bien sûr, la couverture médiatique offerte à l'événement a été marquée par les stéréotypes touchant à l'image des femmes d'une manière générale.

Par ailleurs, elle n'a jamais été très étendue, et même assez faible et tardive : une seule émission, et 4 sujets au journal télévisé l'année de la grève. Par la suite, entre 1972 et 2016, on ne relève que 18 productions à la RTB (1 à la BRT), et deux films, en 1996 (« Femmes-machines » de Marie-Anne Thunissen) et en 2006 (« L'Europe des luttes »).

Les chercheuses décrivent les modes de représentation principaux de la grève :

- l'un consiste en une évocation directe des événements, mais force est de constater que la réaction des médias est à la fois tar-

dive et édulcorée. Ainsi, les faits couverts toujours très prévisibles puisqu'il s'agit principalement de grands défilés, d'assemblées générales ou autres grandes manifestations publiques, dans des reportages qui ne rendent pas compte d'autres aspects plus durs du combat mené par les femmes (voire entrent en contradiction avec certains témoignages) ;

- un autre se veut en quelque sorte « porte-voix » du mouvement de contestation, en filmant l'expression de revendications (comme les slogans, les affiches, les tracts, etc.), ce qui en soit est plutôt positif. Mais l'on constate alors que le discours « sur » l'événement entre fréquemment en contradiction avec cette volonté, et que le commentaire est le plus souvent opposé aux images, ou orienté. De plus, il véhicule des stéréotypes à la fois sur la grève, et sur la condition des femmes en général !

Par exemple, une séquence montrant des grévistes faisant la file pour recevoir leurs indemnités de remplacement décrit presque la grève comme un loisir, et précise que ces femmes passent « entre deux courses »... sans parler de la caméra qui s'attarde avec complaisance sur la morphologie de certaines, insistant sur leur côté « sexy » bien plus que sur la légitimité de leurs revendications.

Par la suite, dans les années qui suivent la grève, celles-ci est essentiellement évoquée à sa date anniversaire, ou à l'occasion de la dite « Journée de la femme » par exemple, en mobilisant des thèmes comme le travail des femmes, l'histoire syndicale, ou la condition des femmes en général.

Certaines images en deviennent alors en quelque sorte le « leitmotiv », comme les scènes montrant les grévistes qui entonnent leur hymne, ou les calicots portant le slogan emblématique « À travail égal, salaire égal ».

Au fil du temps, la grève des femmes de la FN en 1966, est médiatiquement construite comme un moment historique qui fait l'unanimité dans l'opinion publique, et ce, tant sur le plan national qu'international. Ceci est notamment dû à son image de grève « sereine », et au fait qu'elle soit perçue comme un événement « déclencheur » de la troisième vague féministe, apparue dans la foulée.

Au moment de la grève de la FN et de sa médiatisation, un « trio de meneuses » est mis en lumière dans différents reportages.

Il s'agit de Jenny Magnée, Charlotte Hauglustaine et Rita Jeusette<sup>2</sup>, véritables icônes de la grève, filmées par exemple chez elles et toujours présentées comme des femmes fortes. On se souviendra aussi de la « petite Germaine », militante communiste particulièrement active elle aussi dans la mobilisation, mais qui est moins représentée une fois que le front syndical reprend le dessus – et que le rôle du Parti communiste est évacué.

Dans le processus de construction médiatique d'un événement et sa pérennisation progressive, la mémoire ne conserve en effet que ce qui lui paraît « utile » aujourd'hui !

## Et si les ouvrières de la FN étaient les vraies mères fondatrices de la construction européenne ?

Voici encore une autre facette du combat mené en 1966 !

C'est en tous cas la très pertinente question posée par Sophie Jacquot, du Centre d'études européennes de Science Po. Son

objet de recherche habituel concerne la transformation des politiques européennes dans le domaine social, et à ce titre elle a eu l'occasion de réfléchir sur le rôle de l'article 119 (relatif à l'égalité de rémunération entre femmes et hommes) du Traité de Rome dans la construction européenne.

Cet article, bien que faisant lui aussi partie intégrante d'une sorte de « mythologie » de l'égalité salariale, est en réalité formulé de façon ambiguë et est à la fois positif et négatif. D'une part, il légitime en effet la construction d'une action européenne en faveur de l'égalité... mais dans le même temps, il limite en réalité fortement cette possibilité en la « cantonnant » en quelque sorte à l'égalité salariale.

Enfin, sans entrer dans les détails, il existe en réalité pour de « mauvaises raisons » – des raisons économiques, bien éloignées de toute préoccupation relative à l'émancipation des femmes.

Néanmoins, il faut reconnaître que l'article 119 revêt dès le départ une force spécifique. Placé au départ dans une section consacrée à la concurrence, il est ensuite transféré dans les dispositions sociales, et ce lien renforce son impact sur ces questions.

Par ailleurs, tombé dans un relatif oubli après 1957, il sera véritablement « réveillé » lors de la grève de la FN, en particulier par la juriste Éliane Vogel-Polsky. Dès janvier 1966, cette dernière prodigue en effet des formations sur l'Europe aux ouvrières, leur enseignant par quels leviers juridiques mettre la Belgique, mauvaise élève par rapport à ses obligations européennes, devant ses responsabilités !

Par la suite, c'est encore Éliane Vogel-Polsky qui opère une transmission de l'activisme judiciaire stratégique mis en œuvre à la

FN, vers la SABENA. Ce nouvel épisode de mobilisation mènera quant à lui à l'applicabilité directe de l'article 119 du Traité de Rome dans les États européens, en 1976.

Les ouvrières de la FN peuvent donc bien être considérées non seulement comme des pionnières, mais aussi comme des « mères pionnières » de la construction européenne, dans la mesure où la grève de 1966 a contribué à la construction d'un espace alternatif, où des revendications d'égalité peuvent être portées en contournant les blocages nationaux, et à la mise en place d'une forme de « tradition » d'implication de militantes de droit des femmes dans cette même construction européenne (en particulier dans les années 1980 et 1990). C'est malheureusement beaucoup moins le cas aujourd'hui...

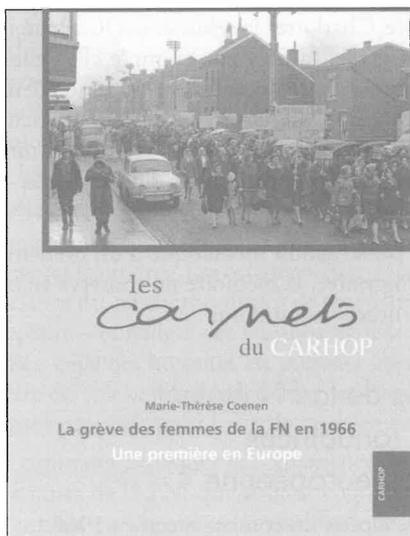
En conclusion, un colloque passionnant et stimulant, tout ou long duquel les communications proposées, à la fois diverses et ciblées, ont remarquablement rendu compte de la matière vivante d'une grève de femmes gravée dans les mémoires, et à présent, dans l'Histoire.

Sophie Pereira,  
Historienne,

Coordinatrice de projets à l'Université des Femmes asbl

- 1 Sur ce projet, voir : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr>.
- 2 Pour un aperçu biographique sur ces grévistes (et d'autres) : [http://www.ihoes.be/PDF/IHOES\\_Analyse156.pdf](http://www.ihoes.be/PDF/IHOES_Analyse156.pdf).

...



A l'occasion du colloque anniversaire de la grève, et suite à de nombreuses sollicitations, l'ouvrage référence de Marie-Thérèse Coenen, « La grève des femmes de la FN en 1966. Une première en Europe » a été réédité dans la collection *Les carnets du CARHOP*.